

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 34
Présents : 24
Votants : 29

N° ordre : 23-111

N° ordre dans la séance :

DE-14112023-04

Date de la convocation :
07/11/2023

Date de la publication :

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze novembre à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz-Béon, sous la présidence de Monsieur ANDRE-MASSE Franck.

Présents : Mesdames et Messieurs : Franck ANDRE-MASSE Maire, Jean-Marc DUPONT Maire délégué, Claude FELCI, Danielle RAVIER, Robert VILLARD, Céline LE CERF, Marc MEO, Anne-Laure PETITE, David TREBOZ Adjoints, Danielle CALLET, Marie-Françoise SONZOGNI, Carlos ROCHA OLIVEIRA, Eric BONNET, Joëlle TRABALZA, Hélène ROSSI, Dominique GERRA, Nadine BRAVI, Frédéric DI PAOLO, Loïc MONTEIRO, Christelle MARCHAND, Mickaël MOUTOT, Katerina CHAPMAN, Thierry CURTELIN, Christelle BOUVIER conseillers

Absents excusés : Marc GUILLAND (procuration à Franck ANDRE-MASSE), Isabelle MORLOTTI (procuration à Jean-Marc DUPONT), Thierry DRAPIER (procuration à Dominique GERRA), Mélisande MACONE (procuration à Eric BONNET), Sylvain BOIS, Thierry DEHAY, Sylvianne GUILLERMET, Dominique SCALMANA, Emilie VALTON, Déborah GLEYZE.

Secrétaire de séance : Katerina CHAPMAN

OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGET GENERAL N°2

Monsieur David TREBOZ, Adjoint délégué aux finances informe le conseil municipal que des ajustements budgétaires sont nécessaires et présente le projet de décision modificative n°2 suivant :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60612-020 : Énergie - Électricité	0.00 €	57 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	57 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64111-020 : Rémunération principale	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-70976-020 : Par le GFP de rattachement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	57 500.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	57 500.00 €
R-7486-020 : Autres attributions et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	67 500.00 €	0.00 €	67 500.00 €
Total Général		67 500.00 €		67 500.00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la décision modificative n°2 du Budget Général telle que présentée ci-dessus ;

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux mouvements indiqués dans cette décision modificative n°2 du Budget Général.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Maire

Franck ANDRE MASSE

Accusé de réception en préfecture
001-200099406-20231114-DE-14112023-04-BF
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception préfecture : 20/11/2023

